



Conseil économique et social

Distr. générale
23 mai 2018
Français
Original : anglais

Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale

à l'échelle mondiale

Huitième session

New York, 1^{er}-3 août 2018

Point 17 de l'ordre du jour provisoire*

Examen des activités du système des Nations Unies relatives à la gestion de l'information géospatiale

Examen des activités du système des Nations Unies relatives à la gestion de l'information géospatiale

Note du Secrétariat

Le Secrétariat a l'honneur de porter à l'attention du Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale son rapport sur l'examen des activités du système des Nations Unies relatives à la gestion de l'information géospatiale, qui sera disponible sur le site du Comité (<http://ggim.un.org/meetings/GGIM-committee/8th-Session/>) uniquement dans la langue dans laquelle il a été établi. Le Comité est invité à prendre note de ce rapport et à faire part de ses vues sur la manière dont la communauté de la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale peut contribuer activement à la coordination efficace des activités géospatiales dans le système des Nations Unies.

Synthèse du rapport

À sa septième session, tenue à New York du 2 au 4 août 2017, le Comité d'experts a adopté la décision 7/115, dans laquelle il a accueilli avec satisfaction le rapport du Secrétariat sur l'examen des activités du système des Nations Unies relatives à la gestion de l'information géospatiale et est convenu que le système des Nations Unies devait s'efforcer de coordonner de façon plus structurée et durable ses activités dans ce domaine. Il a souligné qu'il fallait que le Secrétariat poursuive ses consultations au sujet du questionnaire qui avait été distribué afin de dresser un panorama systématique des ressources, activités et dispositifs de gouvernance géospatiaux mis en place par le système des Nations Unies, continue d'obtenir des précisions sur les réponses reçues et prenne contact avec les entités qui n'avaient pas encore répondu, afin de tenir une liste de points de contact dans le système des Nations Unies. Il a recommandé, dans un premier temps, de créer, dans son architecture globale, un réseau du système des Nations Unies qui, une fois en place, permettrait

* E/C.20/2018/1.



d'examiner et éventuellement d'appliquer d'autres formules en temps voulu, sous sa direction et avec son appui.

Dans son rapport, le Secrétariat fournit des informations sur l'action qui est menée et les progrès qui sont accomplis pour mieux cerner les activités du système des Nations Unies relatives à la gestion de l'information géospatiale, notamment pour établir une liste de points de contact. Il rend également compte des consultations préparatoires entreprises avec différents bureaux, organismes, fonds et programmes des Nations Unies en vue de la création du réseau du système des Nations Unies, notamment les travaux d'élaboration d'un projet de mandat pour examen par le Comité d'experts.
